

PLAN RÉGLEMENTAIRE

- Maître d'ouvrage

BATI-AMÉNAGEMENT
AMÉNAGEUR-LOTISSEUR

BÂTI AMÉNAGEMENT
32, bd Vincent Gâche
44 200 NANTES
02.40.37.61.00

- Architecte - Urbaniste

joanne san ARCHITECTES & URBANISTES

S.A.R.L JOHANNE SAN
10, rue Fulton
49 008 ANGERS
02.41.25.45.60

- B.E.T VRD - Géomètres

A.G.E
ATLANTIQUE GÉOMÈTRES EXPERTS

Atlantique Géomètres Experts
420, route de la Janvrie
44 214 PORNIC
02.40.82.01.44

Date : 11/02/2022

PERMIS D'AMÉNAGER PA Dpt Commune Année N°de

n° de pièce : **PA 10.2**

Échelle : 1/750^e

- Zone non constructible
- Emplacement des accès aux lots imposé 5,00*6,00 mètres, hors lot 5
- Implantation en limite séparative
- Accroche bâtie sur l'espace public pour les lots A et B
- Emplacement des coffrets techniques extérieurs
- Arbres existants conservés
- Murets existants conservés et ouverts ponctuellement pour la réalisation de portillons
- Muret à créer sur le pan coupé du lot n°12 en continuité de l'existant (environ 3,5 mètres de linéaire).
- Périmètre de projet

